

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 1<sup>er</sup> Décembre 2022 – 20H30  
PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Affiché en exécution de l'article 121-17 du Code des Communes

## Présents à 20H30 :

Jean-Michel Drevet maire, Sébastien Guillaud ; Dominique Flacher adjoints,  
Sabatier Sylvie ; Pinède Albane ; Mandon Florence ; Guivier Laure- Paola ; Pignède Annie ; Berthier  
Marcel ; Philippe Pellet conseillers municipaux.

Pidolot Jean-Michel excusé donne pouvoir à Jean-Michel Drevet  
Maurice Bonnet-Piron excusé donne pouvoir à Albane Pinède  
Pascale Chotel excusée  
David Orjollet excusé

Jean-Michel Drevet est élu président de séance,  
Marcel Berthier est élu secrétaire de séance

;

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal**  
Unanimité **12 voix pour**

## Délibérations

- Autorisation des dépenses à hauteur du ¼ du budget 2022 :  
Dominique Flacher adjoint aux finances expose :  
Afin de faire le joint entre le budget 2022 et 2023 qui sera voté en mars, il est nécessaire de  
pouvoir engager des dépenses en début d'année 2023 à hauteur du ¼ des dépenses de 2022.  
Pour cela une délibération est nécessaire comme chaque année.  
Unanimité **12 voix pour**.
- Création postes agents recenseurs  
Afin de réaliser le recensement 2023 ; il est nécessaire de recruter pour la durée du  
recensement deux agents contractuels sur la commune.  
Les deux personnes pour réaliser cette mission sont : Chantal Piolat et Didier Branchard.  
Unanimité **12 voix pour**
- Dossier déclaration d'utilité publique  
Afin d'améliorer la capacité d'accueil du public de notre salle des fêtes, nous avons mis au  
PLUI un emplacement réservé. Il s'agit de la parcelle B 644 située en bordure de la parcelle  
où la salle est située. Malgré une rencontre et différents échanges épistolaires, nous  
constatons que le dialogue est infructueux.  
Pour finaliser notre projet nous délibérons pour lancer une procédure de déclaration d'utilité  
publique pour l'acquisition de cette parcelle par la mairie.  
Monsieur le maire avait engagé des négociations avec la famille des propriétaire sans succès  
il lit aux membres du conseil municipal les différents échanges épistolaires sur cette affaire.  
Unanimité **12 voix pour**
- Délibération complémentaire  
Compte tenu de l'avancement des travaux de rénovation de la salle des fêtes et de la  
nécessité de pouvoir répondre aux demandes de réservation pour 2023 ; nous devons réviser  
et délibérer sur nos tarifs de location.

Vote : 10 pour - 2 abstentions.

## Compte rendu de réunions

- **Sébastien Guillaud** adjoint aux bâtiments fait un point sur l'évolution du chantier rénovation de la salle des fêtes. Les baies de désenfumage ont été posées. L'armoire électrique de distribution basse tension est en place. Les carreleurs débutent dans les sanitaires.
- Projet mémoire de Tramolé  
**Laure-Paola Guivier**, conseillère, relate l'état des travaux.  
Une réunion des anciens a eu lieu, bonne ambiance, discussion remémorative  
Un article pour le journal flash info est en cours de réalisation ainsi qu'un livre de collecte des éléments de la vie tramolienne.
- PLUI Bièvre -Isère communauté.  
Séminaire des élus du territoire : **Marcel Berthier** conseiller était présent.  
Thème : tendre vers un objectif de développement à **ZERO ARTIFICIALISATION NETTE (Z.A.N.)**.

La loi climat et résilience d'aout 2021 fixe un objectif national **d'absence d'artificialisation des sols en 2050**. Avec une 1<sup>ère</sup> étape d'approche en 2031.

Une présentation Powerpoint est diffusée aux membres du conseil pour information et « imprégnation ».

Une réunion de travail en commission urbanisme sera à programmer pour 2023.

## Questions diverses

**Futurs points d'apport volontaires des ordures ménagères (projet Bièvre Isère Communauté)**. La mairie est chargée par l'intercommunalité de trouver et d'acquérir des petites parcelles en bordures de voirie susceptibles de pouvoir accueillir des conteneurs semi-enterrés ou aériens pour la collecte des ordures ménagères. 4 points ont été trouvés, nous en espérons encore 4 pour remplir notre mission, une démarche difficile face à des propriétaires peu enclin à l'adoption de ce projet.

Nous souhaitons un bon rétablissement à notre adjoint Maurice Bonnet Piron pilote de cette prospection, actuellement en convalescence.

Fin de séance à 22h 30

Marcel Berthier  
Secrétaire de séance

Jean -Michel Drevet  
Maire

